



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 26 janvier 2016
Compte rendu affiché le : 28 janvier 2016
Date de la convocation : 18 janvier 2016

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160126-597-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2016

Nombre de délégués : 34
En exercice : 34
Présents : 20
Votants : 20

Nombre de délégués concernés : 24
En exercice : 24
Présents : 14
Votants : 14

Le 26 janvier 2016, à 20 h, en Mairie de Chazelles sur Lyon se sont réunis les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Jean-Yves Charbonnier

Etaient présents:

CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Charbonnier A, Demmelbauer P, Lebreton L, Laffont J, Mme
Cassandre J

CCFL : Bonnier D, Mr Gonon P, Rousset L

CCHL.: Moralès P, Murigneux P, Villard P, Rizoud M

SEM :

SIE A : G. Vincent

Autres communes : Viricel A, Dumas C, Rousset E, Reynard R, Barcet S, Dehaye S,

Etaient excusés : Mrs Rageys G, Ferlay M, Patrat Y, Barcet G, Blanchon PF, Pral C, Biguet S,
Soleymieux B, Mme Bussière L,

Secrétaire de séance : Vincent G

597 Objet : Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire 2016

En fonctionnement – Dépenses de personnel :

Les effectifs en personnel pour 2016 vont rester sensiblement identiques à ceux de 2015. A noter le passage souhaité à temps complet de l'assistante administrative (+20 %) et au changement éventuel de grade de l'adjoint technique (passage de la 2^{ème} classe à la 1^{er} classe).

Pour 2016, l'effectif global du SIMA Coise sera donc de 6 personnes à temps plein et 3 personnes à temps partiel en contrat d'insertion :

- 4 personnes sont titulaires de la fonction publique : Y Piot, H Baronnier, A Petitdan et I Godorecci.
- 1 personne devrait être titularisée en avril 2016 : Justine Lagrevol, suite à la loi Sauvadet, a la possibilité de participer à des sélections professionnelles du 4 au 8 avril pour être titularisée sur son poste.
- 1 personne est en CDI dans la fonction publique : Sandie Chossonnery (entrée le 8/03/2015) en remplacement d'Emilie Dufaux devrait avoir un renouvellement de contrat jusqu'au 7 mars 2017 (article 3-2)
- 3 personnes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (6 mois ou 1 an).

Il est prévu de pouvoir recruter un stagiaire pour 4 mois pour une mission avec le chargé de mission et la technicienne rivière (2 185 euros) et un stagiaire pour 6 mois avec l'Ingénieur (3 277 euros).

En 2016 les dépenses de fonctionnement liées aux postes administratifs à prévoir s'élèveront à : 45 000 € et les dépenses de fonctionnement liées aux charges de salaires des postes administratifs à : 195 000 €. Les recettes de fonctionnement liées aux postes administratif sont les subventions de l'Agence Loire Bretagne et les participations des EPCI)

En fonctionnement – Dépenses sur la thématique agricole :

Sur la thématique agricole, le PAEC a reçu un avis favorable en mars 2015. L'année 2016 est donc consacrée à l'animation pour les contractualisations MAEC, il sera nécessaire de réaliser des diagnostics d'exploitations. Ces diagnostics seront réalisés par un prestataire, ils pourront bénéficier de subventions de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et du FEADER. Le coût résiduel sera à la charge des agriculteurs.

Pour l'accompagnement des agriculteurs, il pourra être fait appel à d'autres prestataires: Chambres d'Agriculture, FDCUMA, ARDAB, Contrôle laitier, bureaux d'études etc... Ces actions pourront être soutenues par l'Agence de l'eau LB et le FEADER. Une somme de 90 000 € sera inscrite au budget, il n'y aura a priori pas de cout résiduel pour le syndicat.

En fonctionnement – Dépenses sur la thématique rivière :

Une somme de 20 000 € sera inscrite en étude pour financer d'éventuelles études liées aux conclusions de l'étude bilan et les orientations qui seront prises pour un nouveau contrat territorial. Ces études seront subventionnées à hauteur de 80%. Le coût résiduel sera réparti entre tous les EPCI et communes concernées. Une somme de 30 000 € sera inscrite en étude afin de financer l'étude de faisabilité d'amortissement de l'onde de crue de l'Anzieux.

Une somme de 100 000 € sera inscrite en étude pour financer l'étude du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales à l'échelle du bassin versant de la Coise. Cette étude sera subventionnée à hauteur de 70%. Le coût résiduel sera réparti entre tous les EPCI et communes concernées.

Durant l'année 2016, les actions auprès des scolaires seront poursuivies. Une consultation est à lancer afin de déterminer les futurs prestataires. Un montant de 5 000 € sera inscrit au budget 2016 sur les animations scolaires et 5 000 € pour d'autres actions de communication et de sensibilisation. Ces actions seront subventionnées à hauteur de 80%. Le coût résiduel sera réparti entre tous les EPCI et communes concernées

Une lettre d'information sera réalisée, avec une fréquence trimestrielle, en interne par le personnel du SIMA à destination de tous les acteurs locaux et partenaires techniques et financiers.

• Charges concernant les postes administratifs :

Coûts indirects : Dépenses de fonct liées aux postes administratifs :	45 000 €
Coût Directs : Dépenses de fonct liées aux charges de salaires des postes administratifs :	195 000 €
Total des dépenses de fonctionnement liées aux postes administratifs :	240 000 €

Total des recettes de fonctionnement liées aux postes administratifs :	151 000 €
Agence Loire Bretagne 60 % et Feader pour le poste Ingénieur 17 574 €	

Autofinancement du SIMA : 89 000 €

Dépenses à caractère général :

- Actions de communication :	5 000 €
- Actions de sensibilisation des scolaires	5 000 €
- Actions menées auprès du monde agricole	90 000 €
- Etudes Schéma Directeur général des eaux pluviales	100 000 €
- Etude de faisabilité CCPSG - Anzieux	30 000 €
- Etudes complémentaires	20 000 €
TOTAL	250 000 €

Recettes à caractère général

- Actions de communication :	4 000 €
- Actions de sensibilisation des scolaires	4 000 €
- Actions menées auprès du monde agricole	90 000 €
- Etudes Schéma Directeur général des eaux pluviales	66 000 €
- Etude de faisabilité CCPSG – Anzieux	30 000 €
- Etudes complémentaires	6 000 €
Autres recettes : - Syndicat du Bonson	1 500 €
- SPANC	8 000 €
TOTAL	209 500 €

Autofinancement du SIMA: 40 500 €

Autofinancement total 2015 : 129 500 €

CPSG	52,70%	soit	68 246.50 € + participation Etude de l'Anzieux 30 000 € Soit un total de 98 246.50 €
CCFL	21.40 %	soit	27 713 €
CCHL	22.69 %	soit	29 383.55 €
SEM	1.50 %	soit	1 942.50 €
St A la Côte	0,20%	soit	259 €
Ste-Catherine	1,51%	soit	1 955.45 €

Total des participations

129 500 € + 30 000 euros participation de l'étude de l'Anzieux par la CCPSG

En Fonctionnement : Coût équipe environnement : Concernant le programme d'intervention de l'équipe environnement, le coût journalier devrait être de l'ordre de 527 €/jour. Pour l'année 2016, le coût global de fonctionnement devrait s'élever à environ 143 900 € dont 108 700 € de charges liées aux salaires. Les recettes de fonctionnement seront les remboursements de l'ASP sur les contrats d'insertion ainsi que les subventions de l'Ag LB, du CG42, du CG69 et de la Région pour les travaux en rivière et également la participation des EPCI en fonction des travaux réalisés.

Détails de la répartition des jours travaillés :

	Rivière	Sentiers/Bord de Loire
CCPSG :	85 jours	45 jours
CCFL :	40 jours	12 jours
SEM :	10 jours	
SIEA :	5 jours	

En investissement : Des travaux de restauration des berges et des ouvrages pour Travaux

CCPSG :	65 000 €
CCFL :	60 000 €
CCHL :	50 000 €
SEM :	10 000 €
Ste Catherine :	35 000€
SIEA :	900€

Total investissement	220 900€
-----------------------------	-----------------

Les recettes d'investissement pour les travaux sur berges seront des subventions de 60 à 80 % avec une participation des EPCI concernées pour le coût résiduel (et parfois des FD de Pêche qui réduira le coût résiduel).

Pour les autres investissements :

Matériel de bureau et informatique : 2 500 €
Matériel de transport : néant
Autres immobilisations corporelles : 2 000 €

Après discussion les membres du comité syndical valident ces orientations budgétaires

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 26 janvier 2016
Le Président
Jean Yves Charbonnier

